

MINISTÈRE DES AFFAIRES
CULTURELLES

DIRECTION DES ARCHIVES
DE FRANCE

Paris, le 29 avril 1969.

Service technique
Référence à Rappeler :

AD - 7733
5082

N O T E
pour Messieurs les Directeurs des
services d'archives des départe-
tements

O B J E T : Archives des Postes ; statistique quin-
quennale 538 pour l'année 1936.

Il vient d'être retrouvé, dans un local dépendant du ministère des Postes et Télécommunications, 97 sacs postaux d'archives contenant, apparemment sans grosses lacunes, la statistique quinquennale 538 pour l'année 1936.

Cette statistique comporte, pour chaque bureau de poste ou recette postale, un comptage des correspondances et des différentes opérations postales pour un même jour, avec l'indication des recettes afférentes et, en récapitulation, le nombre de "points" correspondant à l'importance de ces opérations et permettant le "classement" des bureaux de poste.

Il ne semble pas que cette statistique quinquennale ait été conservée antérieurement à 1936. D'autre part, la guerre a interrompu jusque vers 1950 l'élaboration des statistiques suivantes.

La statistique 538 doit être conservée indéfiniment. Celle de 1936, qui comporte quatre à huit liasses par département, va vous être adressée très prochainement par les soins du ministère des Postes et Télécommunications, en sac postal (un sac postal par département, sauf pour sept départements, qui en recevront deux).

.../

2.

Dès que vous aurez reçu les documents dont il s'agit, vous voudrez bien en accuser réception à :

Monsieur le Ministre des Postes et Télécommunications
Direction générale des Postes
(Bureau A 1)
20 avenue de Ségur - Paris VIIe.

Ces documents statistiques seront conservés dans la sous-série 6 P de votre dépôt.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ARCHIVES DE
FRANCE,

André CHAMSON,
de l'Académie française.